PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

Le Numéro — Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Hebdomadaire.

	Un An	6 Mois.	4 mois	3 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS......	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER.........	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 31 MARS 1908 81ème Année.

PARAPLUIES.

—:o:—

Le mois de mars, célèbre pour ses légendaires giboulées, justifie lamentablement cette année sa désastreuse réputation, dit une feuille parisienne.

Il pleut, il pleut sans cesse, il pleut horriblement, et c'est parmi les passants se croisant sur les trottoirs une lutte à qui garera son parapluie de ceux des autres.

Car le hideux "pépin" est à cette époque le compagnon obligatoire de tout promeneur.

De canne ou d'ombrelle il ne saurait être question, même si par instants quelque hypocrite rayon de soleil vous rassure au départ. Dans quelques minutes les nuées grises auront eu raison de l'éclaircie provisoire et la pluie, la pluie odieuse, viendra de nouveau inonder de sa rafale les imprudents qui se seraient aventurés au dehors démunis de leur arme défensive.

—

A quel siècle de l'histoire du monde remonte l'invention du parapluie ?

L'antiquité ne le connut certainement pas : aucun écrit, aucun bas-relief de ces temps lointains n'en faisant mention.

Le moyen âge ne semble pas non plus avoir joui de ses bienfaits, et ce n'est guère que sous Louis XIV qu'on le voit apparaître dans les gravures.

Le parapluie, en ces temps-là, était immense, monté sur un manche à bec de corbin et garni de cotonnade à couleur voyante, bleue ou verte : il était soutenu par une armature de baleines et, roulé, gardait un volume considérable.

Ce fut dans les campagnes que l'usage s'en répandit tout d'abord. Il procura dès son apparition un bien-être très apprécié parmi les paysans, parmi les paysannes surtout se rendant à pied ou à dos d'âne au marché de la ville voisine. Ficelé à quelque piquet qu'on plantait dans le sol, il abritait, en outre, la fermière, ses paniers d'œufs et ses volailles, facilitant ainsi un commerce qui, primitivement, avait dû être bien difficile à exploiter.

Nous possédons quantité d'estampes où figure, aux mains de quelque jolie marchande des quatre-saisons, le monumental parapluie qu'on se transmettait alors comme un héritage de génération en génération.

Dans les villes, son adoption fut plus lente.

D'ailleurs, à considérer les costumes de nos pères, on se rend compte qu'ils devaient rarement sortir à pied par les jours pluvieux. Pour les hommes, les bas de soie avec les escarpins vernis à boucle, les habits brodés, les chapeaux à galon et les perruques à catogan étaient peu faits pour affronter une averse, et les femmes en robes soyeuses, en souliers à hauts talons, devaient se risquer difficilement sur la chaussée humide.

L'emploi du parapluie ne remédiait qu'imparfaitement au danger des giboulées; néanmoins, il entra peu à peu dans les habitudes, se fit plus coquet, moins volumineux, quoique encore énorme et toujours garni d'une cotonnade facilement pénétrée par l'eau du ciel.

Il fut très long à se perfectionner.

—

Dans la suite des âges, le parapluie, délaissé par les gens élégants qui sans doute restaient chez eux quand le temps menaçait, devint un objet presque ridicule; il fut un emblème de parcimonie pointilleuse.

De nos jours, le progrès, qui s'attache à tout, a complètement métamorphosé l'aspect de cet instrument, devenu indispensable dans notre vie active.

Le parapluie s'est allégé ; la soie bien tendue a remplacé le coton désuet, les ressorts d'acier se sont substitués aux baleines, les manches ont adopté les formes et les ornements les plus divers, et le port de "l'en-cas" aiguille est devenu pour les Parisiennes presque aussi gracieux que l'est pour les Japonaises le maniement du parasol en papier peint.

En même temps que s'améliorait cet objet de première nécessité, les échoppes où il se vendait jadis se sont transformées en magasins de luxe, et il est loin le temps où la vente principale en était faite par des marchands ambulants portant en bandoulière le vaste étui d'où émergeaient des poignées de bois, de corne ou d'ivoire

Ils étaient très fiers de leur profession et parcouraient les rues de Paris en clamant orgueilleusement la qualité de leur marchandise.

On raconte l'anecdote suivante, relative à deux d'entre eux.

Donc, un jour, deux de ces nomades s'étaient attardés à boire plus que de raison dans un cabaret de faubourg. Les bouteilles à cachet rouge avaient succédé aux bouteilles à cachet vert, si bien qu'un nuage, non de pluie, mais d'ivresse, montait dans leur cerveau.

Le plus résistant en eut conscience et, coupant court aux libations, se leva, chargea son étui sur ses épaules, sortit, et reprenant à travers le quartier sa course quotidienne, se mit à déambuler par le trottoir, en criant d'une voix un peu "arrauquie" : "Chand' d' parapluies !"

L'autre aussi s'était levé, l'autre aussi s'était sanglé le dos de son sac et il suivait son compagnon avec la volonté tenace de ne pas se laisser évincer. Mais il avait la tête plus faible, ou il avait bu davantage, si bien que, presque aphone et pourtant hanté quand même par l'idée professionnelle, il emboitait le pas à son rival, et chaque fois que celui-ci répétait son triomphal appel : "Chand' d' parapluies!" il ajoutait, exténué par cet effort : "Moi aussi !"

—

Dans la littérature romantique, le geste d'offrir son parapluie à une femme surprise par l'ondée était fort en vogue. Il serait bien démodé à notre époque de taxis sillonnant les rues et offrant leur immédiat abri aux promeneuses dans l'embarras.

En outre, il y a une tendance très marquée vers le vêtement imperméable, de plus en plus raffiné, qui détrônera dans presque toutes les circonstances le parapluie classique.

Déjà aux courses, déjà pour les randonnées en auto, c'est l'imperméable qui triomphe, et bientôt mars, qui, comme chacun sait, tombe en carême, en sera pour ses giboulées.

C'est rassurant, mais plus le confort moderne s'affine, plus s'éveille en notre esprit cette interrogation rétrospective :

—Comment diable faisait Cléopâtre, les jours d'averse, pour, en tunique blanche et cothurnes dorés, aller au cirque en compagnie d'Antoine, vêtu, lui, de la toge romaine et le chef couronné de feuilles de laurier ?

Legs bizarres.

L'Académie française vient de refuser un legs de cent mille francs "à cause, porte le communiqué officiel, des "considérations" qui l'accompagnaient". Pas d'autres explications. Si l'illustre Compagnie n'a pas cru devoir accepter cette somme et si elle n'a pas motivé plus longuement son refus, c'est qu'elle avait ses raisons pour agir de la sorte, et ces raisons, il ne nous appartient pas de les connaître.

Certaines personnes, qui se piquent d'originalité, font, en effet, des legs sous condition, dont la bizarrerie est parfois gênante—et souvent déconcertante. Dès lors, il est tout naturel qu'on les repousse, afin de s'affranchir des obligations extravagantes imposées par leurs auteurs.

Sans avoir la prétention de ce bonhomme qui exigea que son neveu fit le tour du monde avec une modeste pièce de cinq sous avant de pouvoir entrer en possession de l'immense fortune qu'il lui laissait, il y a eu et il y a encore de bons originaux qui expriment leurs volontés dernières de la façon la plus imprévue.

Ainsi, on se rappelle le legs Pixérécourt, qui fit tant de bruit au commencement de l'an dernier. Ce legs émut non seulement toute la France, mais l'Europe entière. Partout on s'en inquiéta avec ardeur, car la somme en valait la peine. Il s'agissait d'un million de francs destinés à doter deux géants le jour de leur mariage. La ville de Rouen avait été chargée d'exécuter ce legs singulier.

On se doute de l'émotion qui s'empara des géants et des géantes de l'univers; la municipalité rouennaise reçut des demandes des quatre points cardinaux.

Cependant, le legs Pixérécourt fut attaqué par les héritiers naturels du défunt ; aux nombreuses lettres des candidats de grande taille vinrent se joindre les papiers timbrés : un procès s'engagea, qui n'arriva pas à l'audience. Une transaction amiable intervint entre temps, et la ville de Rouen fut finalement autorisée à créer un prix de cent mille francs en faveur du ménage de géants chers à M. Pixérécourt. Nous ignorons si ce prix a été attribué.

—

Les neveux de Mme B...., de Courbevoie, ont été moins favorisés, car ayant demandé en justice l'annulation du testament de leur tante, ils ont été purement et simplement déboutés.

De son vivant, Mme B...., qui occupait sur le territoire de Bécon-les-Bruyères une coquette villa entourée d'un vaste terrain, avait porté toute son affection—nous pourrions dire tout son amour—sur les animaux. Elle légua sa fortune et sa propriété à une vieille domestique, à charge par celle ci d'habiter la villa de Bécon et d'y recueillir tous les animaux vagabonds qui lui seraient signalés. L'héritière de Mme B.... a respecté scrupuleusement les volontés de sa maîtresse, et à un moment elle dut hospitaliser une centaine de chats et de chiens !

Ce fait est, d'ailleurs, des plus fréquents. Que d'animaux sont ainsi prétexte à legs importants. Dernièrement encore, les journaux américains nous annonçaient que la veuve d'un richissime industriel avait légué deux ou trois cent mille dollars à sa dame de compagnie, chargée désormais du soin de veiller sur les jours de son perroquet favori.

Les hospices, les "maisons de retraite" et les cimetières d'animaux n'ont pas d'autres ressources.

L'excentricité est parfois poussée plus loin. Il y a quatre ou cinq ans mourait à C...., petite commune de la Haute-Savoie, un brave homme, ancien conseiller municipal, très aimable et pourvu d'une fortune assez rondelette. Par son testament, il laissait quelques billets de mille francs à des parents éloignés et à des amis, mais il léguait la plus grosse part à sa commune, qui pouvait en disposer à son gré. Jusque-là, rien d'extraordinaire; ce qui l'était davantage, c'était l'obligation par la commune de faire élever sur la grand'place un buste du défunt avec cette inscription en "lettres d'or"—c'était stipulé : "La commune de...., à M. X...., bienfaiteur de l'humanité." Que faire ? Le legs n'était pas à dédaigner, la commune ne le dédaigna pas, et dix huit mois après, l'inauguration du buste était célébrée brillamment.

—

L'aventure survenue à une cartomancienne jadis connue n'est pas banale. Un jour cette cartomancienne voit arriver chez elle un vieillard d'allures distinguées, qui lui demande le "grand jeu". Les cartes longuement battues sont étalées et le vieillard apprend, entre autres choses, qu'il est à la veille d'un coup de fortune stupéfiant.

—Mais je n'attends rien, fait-il incrédule.

—Vous n'avez pas d'héritage en perspective ?

—Pas le moindre.

C'est étonnant. Je ne me trompe pas, cependant, mes cartes "parlent" d'une façon saisissante....J'y vois des monceaux d'or !

La cartomancienne réfléchit un instant, puis tout à coup :

—Je vais interroger le marc de café, s'écrie-t-elle.

Et là-dedans le secret lui est dévoilé : le vieillard touchera bientôt un gros lot.

—Hélas ! soupire-t-il en hochant la tête ; vous faites encore fausse route. Je ne possède ni une obligation à lots ni un billet de loterie.

—Achetez-en ; c'est le conseil le plus sage que je puisse vous donner.

Le vieillard part et la cartomancienne n'entend plus parler de lui. Des années se passent, et un beau matin elle est convoquée chez un notaire qui lui dit :

M. X..... est mort et par son testament que je viens d'ouvrir il vous laisse toute sa fortune s'élevant à trois cent cinquante mille francs. Il stipule une condition : pendant dix ans, le 25 juin, vous irez porter sur sa tombe un jeu de cinquante-deux cartes.

Stupéfaction de la cartomancienne, qui comprend de moins en moins. Un pli cacheté à son nom laissé au notaire lui explique toute l'affaire :

"J'ai suivi votre conseil, j'ai acheté une obligation dont le numéro est sorti remboursable à 250,000 frans. En souvenir de quoi, n'ayant pas de parents, je vous fais mon unique héritière sous condition que vous dictera mon testament."

C'est à peu près ce qui est arrivé à un jockey d'une écurie belge, qui, mandé en l'étude d'un notaire bruxellois, apprit qu'un legs de cent mille francs avait été fait en sa faveur par un industriel qu'il ne connaissait pas. Le notaire était possesseur d'une longue lettre à l'adresse du jockey, dans laquelle celui-ci apprit le motif de cette libéralité.

Cela remontait à trois ou quatre ans. Par suite de spéculations malheureuses, l'industriel se trouvait dans une situation extrêmement difficile. L'échéance de fin de mois était lourde et il se trouvait dans l'impossibilité d'y faire face. Dès lors, la faillite le guettait. Désespéré et quoique répugnant à employer ce moyen, il prit un billet de mille francs dans sa caisse et se rendit aux courses de Groenendael. Il s'y entendait ; il avait entendu parler dans un cercle d'amis de la science sportive du Jockey J.-H. C.... et, aveuglément, il ponta sur toutes ses montes. J.-H.... passa quatre fois le poteau en vainqueur et l'industriel, sauvé, rentra à Bruxelles avec une somme considérable. Il put faire honneur à sa signature : il conclut par la suite plusieurs affaires importantes et dans son testament il n'oublia pas le jockey qui, inconsciemment, l'avait sauvé de la faillite et lui avait permis de faire fortune.

"Je ne suis jamais retourné aux courses, dit-il en terminant, mais je suis heureux de leur rendre ce qu'elles m'ont prêté à une époque difficile.... Cependant, je ne conseille à personne d'en faire autant."

Sage conseil, en effet, qui indique que cet homme savait juger les choses et les gens, comme ce paysan normand qui fit en faveur de son vieux cheval un testament conçu en ces termes :

"Je déclare que j'institue mon cheval à poil roux mon héritier et je veux qu'il appartienne à Z...., mon neveu."

On pense bien que ce testament fut attaqué; mais ce qui surprendra peut être, c'est qu'il fut confirmé. Seulement le neveu fut considéré comme l'héritier, à charge par lui de recueillir et de soigner le fameux cheval à poil roux.

Evasion de forçats.

Jackson, Miss., 30 mars—Trois forçats, les nommés Frank Harwell, Fulton Jolley et Billie Girard, se sont évadés hier soir de la ferme pénitentiaire de Rankin.

Les geôliers ont fait feu plusieurs fois sur les détenus, qui ont cependant réussi à gagner le large sans être atteints.

LAZARD

Stein-Bloch Est le Dernier Cri Des Vêtements Tout Faits Pour Hommes.

Si vous voulez que votre Costume de Printemps soit COMME IL FAUT—si vous voulez qu'il ait tout le cachet que donne l'art du tailleur, procurez vous un de nos nouveaux Stein-Blochs.

C. LAZARD & CO., Ltd.,
604-606 Rue du Canal.

DEPECHES Télégraphiques

—

La nomination du Dr Jayne Hill.

Berlin, 30 mars—Dans une dépêche adressée au baron Speck von Sternberg, au sujet de la décision prise par le gouvernement allemand d'accepter la nomination du Dr David Jayne Hill aux fonctions d'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, le ministre des affaires étrangères d'Allemagne prie M. von Sternberg de dire au président Roosevelt qu'il veuille bien considérer comme n'ayant pas été envoyées les communications adressées par les ambassadeurs Tower et Griscom, faisant allusion à la nomination de M. Hill.

—Londres, 30 mars—Les journaux anglais ont observé une grande circonspection dans leurs commentaires relatifs à l'incident soulevé par la nomination de M. Hill, au poste d'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin. Cette attitude s'explique du fait des nombreux télégrammes contradictoires mis en circulation à ce sujet.

La plupart des correspondants anglais à Berlin ont accepté les déclarations du ministère des affaires étrangères suivant lesquelles le gouvernement allemand n'aurait pas mis objection à la nomination de M. Hill.

Les quelques rares commentaires publiés jusqu'ici dans la presse anglaise prouvent une complète ignorance des faits.

Le "Globe" reprend aujourd'hui l'ancienne accusation sur la "diplomatie en manches de chemise" des Etats-Unis et dit à ce sujet :

"Ils oublient que les vielles nations prennent quelquefois offense de leur façon fortuite de conduire les affaires.

Si l'empereur d'Allemagne retire son objection il fera une grave erreur, car en matières internationales il ne convient pas d'être trop ferme ni trop mou."

—:o:—

Arrestation de l'anarchiste Alexander Berkman.

New York, 30 mars— Alexander Berkman, le leader anarchiste, qui a passé plusieurs années de sa vie en prison pour avoir tenté d'assassiner M. Henry C. Frick a été arrêté aujourd'hui par la police de New York.

Il sera conduit dans l'après midi à l'Hôpital Bellevue où il sera confronté avec Selig Silverstein, l'individu qui est accusé d'avoir lancé une bombe de dynamite dans l'Union Square, samedi dernier pendant une manifestation des ouvriers sans travail.

Silverstein, quoique grièvement blessé par l'explosion de sa propre bombe, est suffisamment rétabli pour supporter un interrogatoire. La police en opérant une perquisition à son domicile a retrouvé parmi ses effets une carte portant la signature d'Alexandre Berkman.

On en conclut que les deux hommes avaient eu des relations plus ou moins suivies et c'est la raison pour laquelle Berkman a été arrêté aujourd'hui.

Deux detectives ont quitté New York ce matin à la recherche de quelques anarchistes qui se sont enfuis de cette ville samedi soir, immédiatement après l'explosion de la bombe dans l'Union Square.

Des perquisitions seront aussi opérées dans les milieux anarchistes de Paterson, N. J., et l'on rapporte que les chefs de police de Denver, Chicago, la Nouvelle Orléans et San Francisco, seront priés de coopérer aux efforts de la police de New York dans le but de rechercher les complices de Silverstein.

—o—

NE GARDEZ PAS D'ARGENT DANS LA MAISON UN JOUR DE PLUS

et courir le risque d'être Volé ou assailli.

Peoples BANK 4%

29 mars—

Electrocution de Chester Gillette.

—0::0—

Auburn, N. Y., 30 mars—Chester E. Gillette, le meurtrier de Mlle Grace Brown, a été électrocuté, ce matin, dans la prison d'Auburn.

Le condamné a pris place sur la chaise électrique sans manifester la moindre émotion et a paru complètement résigné à son sort.

Les deux conseillers spirituels qui sont restés avec le condamné jusqu'au dernier moment et qui ont eu plusieurs longs entretiens avec lui, ont fait après l'exécution la déclaration suivante :

"Nos relations avec Chester Gillette ayant eu un caractère privilégié nous ne jugeons pas à propos de faire une déclaration détaillée, mais nous désirons affirmer qu'aucune erreur légale n'a été commise par son électrocution."

Cette déclaration a été signée par le Rev. Henry McIlary, de Little Falls et par le Rev. Cordelle Herrick, chaplain de la prison d'Auburn. Gillette n'avait jamais avoué publiquement sa culpabilité.

—Auburn, N Y., 30 mars — Chester Gillette, le jeune criminel qui a payé aujourd'hui de sa vie le meurtre de Mlle Grace Brown a fait preuve jusqu'au dernier moment du plus grand sang froid et d'une parfaite résignation à son sort.

Il n'a pas eu un tressaillement pendant que les gardes de la prison l'attachaient sur la chaise électrique et n'a pas prononcé une parole avant de mourir.

Il était exactement 6:12 heures lorsque le funèbre cortège est entré dans la salle d'exécution. Les derniers préparatifs ont été rapidement exécutés et à 6 14 heures le courant électrique était mis en circulation. Une minute plus tard les médecins présents constataient la mort pour laquelle il a suffi d'un seul choc.

Gillette avait été reconnu coupable le 5 décembre 1906, par la cour criminelle de New York, d'avoir, pendant une promenade en bateau sur le lac Big Moose, noyé sa fiancée Mlle Grace Brown.

Appel de ce jugement avait été fait devant la Cour suprême de l'Etat de New York qui avait confirmé la sentence de la cour inférieure et fixé la date de l'exécution au 30 mars.

La mère du condamné s'était rendue en personne auprès du gouverneur Hughes et l'avait supplié de commuer la sentence qui frappait son fils. D'autres efforts avaient été tentés pour obtenir du gouverneur Hughes une commutation de peine, mais il était resté inexorable.

—o—

En l'honneur d'Andersen.

Copenhague, 30 mars—La municipalité de Odenze, le lieu de naissance de Hans Christian Andersen, a recueilli un montant qui lui permettra d'élever un musée en l'honneur de l'auteur des contes de fée.

Le musée sera placé dans la maison où Andersen est né, et sera ouvert le 2 avril.

—o—

VOULEZ-VOUS UN PIANO DE PREMIERE CLASSE
Ou tout autre instrument de Musique
Les meilleurs sont
Steinway Mehlin Chase
Knabe Fischer Packard
Sohmer Shoninger Grunewald
Joueur de Piano Appolo, 88 Notes
(Joue sur tout le Piano,
et sera vendu à conditions faciles chez
GRUNEWALD,
735 RUE CANAL.

NOTRE OFFRE DE PRIME

Compte pour toute la semaine. Lisez et relisez jusqu'à ce que vous compreniez bien qu'elle signifie que nous vous donnons quelque chose pour rien.

A chaque paiement au comptant sur l'achat d'un nouveau piano, nous vous allouerons Un-Cinquième en sus du montant payé. Ainsi pour un premier paiement de $10 nous vous donnerons un reçu de $12 et ainsi de suite en proportion—accordant toujours Un-Cinquième de plus qu'il n'est payé.

Faites des recherches sur cette offre—voyez notre ligne de Pianos nouveaux et d'occasion et votre bon jugement fera le reste.

JUNIUS HART PIANO HOUSE
LIMITED
J. P. SIMMONS, Président et Directeur.
940 Rue du Canal,

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District

2 déc— dim mar jeu—